

## Algérie : une restauration musclée

Par **Akram Belkaïd**

**Akram Belkaïd** est journaliste au *Monde diplomatique* et membre du comité de rédaction d'*Orient XXI*.

L'élection du président Tebboune, suivie de la pandémie de Covid-19, a marqué l'épuisement d'un Hirak massif, mais qui avait échoué à se constituer en alternative politique. La répression ne peut cependant masquer l'absence de renouvellement du pouvoir et la persistance des problèmes économiques. À l'extérieur, les relations avec le Maroc se dégradent suite à son rapprochement avec Israël, et les relations avec la France sont toujours marquées par les rivalités de mémoires.

**politique** étrangère

Le 12 décembre 2019, Abdelmadjid Tebboune était élu président de la République algérienne dès le premier tour du scrutin avec 58,13 % des suffrages exprimés, soit l'équivalent de 4,9 millions d'électeurs. Ancien *wali* (préfet), ministre à plusieurs reprises et même chef du gouvernement durant quelques mois en 2017, A. Tebboune succédait ainsi à Abdelaziz Bouteflika. Lâché par l'armée, ce dernier avait renoncé en avril à briguer un cinquième mandat en raison d'une très forte opposition populaire née au début de l'année. Bien que boudée par un grand nombre d'électeurs (14,7 millions d'entre eux ne se sont pas déplacés aux urnes, soit un taux d'abstention record de 60,12 %), cette élection marquait un point d'inflexion majeur dans une séquence jusque-là caractérisée par l'irruption du peuple algérien dans l'arène politique et son refus persistant d'un retour à la normale.

### **Début et fin (provisoire ?) du Hirak**

En février 2019, l'annonce d'une candidature d'Abdelaziz Bouteflika à un cinquième mandat provoquait la colère de nombreux Algériens. Malade, diminué physiquement et invisible sur les scènes nationale et internationale depuis plusieurs années, le locataire du palais d'El Mouradia, ainsi

que sa garde rapprochée personnifiée par son frère Saïd, entendait donc garder la main sur les affaires de l'État, refusant un quelconque passage de témoin. La cérémonie de proclamation de candidature, dans la salle de la Coupole sur les hauteurs d'Alger, organisée, entre autres, par le parti du Front de libération nationale, constitua le catalyseur d'une réaction populaire à laquelle ne s'attendait visiblement pas le pouvoir.

Des centaines de sympathisants furent acheminés des quatre coins du pays, à qui l'on distribua des sandwiches au *cachir* – charcuterie locale désormais synonyme de prévarication. Ils furent encouragés à acclamer non pas le candidat, absent, mais son portrait dûment encadré – d'où le surnom donné à ce rassemblement électoral de « cérémonie du cadre ». Trop sûrs d'eux, les organisateurs ont finalement provoqué l'humiliation de trop, et donc la colère immédiate d'un peuple jusque-là réticent à s'engager dans une manifestation d'envergure contre le régime. Il faut rappeler que le souvenir de la transformation du printemps algérien (1989-1991) en décennie noire (1992-2002) a longtemps pesé dans les mémoires. C'est ce qui a poussé la population à préférer jusque-là le *statu quo*, fût-il insatisfaisant, à l'aventure incertaine que pouvait représenter l'expérience d'une nouvelle ouverture démocratique.

Après plusieurs manifestations à l'intérieur du pays, celles, massives, du vendredi 22 février ont constitué le point de départ du Hirak – mot arabe tiré de la racine h-r-k, signifiant « mouvement ». Un mouvement, **L'armée à la manœuvre** pacifique et national, qui ne s'est pas contenté d'exiger le retrait de la candidature de Bouteflika (elle interviendra le 1<sup>er</sup> avril), mais a aussi revendiqué la remise à plat de tout un système politique, ainsi qu'en témoignent deux de ses slogans majeurs : « *yetnahaw ga'* » (« Qu'ils dégagent tous ») et « *dawla madania machi 'askariya* » (« Un État civil, pas militaire »). D'avril à décembre, le bras de fer entre les manifestants et le pouvoir n'a pas cessé.

Comme toujours, l'armée a joué dans cette lutte un rôle clé. Elle était au départ aux côtés de Bouteflika contre les « ingrats » – pour reprendre le terme du général Ahmed Gaïd Salah. Mais, très vite, le chef d'état-major et ses pairs ont compris que la rue ne désarmerait pas. Bouteflika a donc été sacrifié, poussé sans ménagement à la démission. À partir de ce moment, sans entrer dans le détail des différents événements qui marquèrent l'année 2019, on peut affirmer que les objectifs des manifestants et ceux de l'armée n'ont plus jamais été les mêmes, même s'il convient

de rappeler que la paix civile fut toujours préservée. D'un côté, les « hira-kistes » voulaient le changement, voire la rupture avec un mode d'exercice du pouvoir mis en place au lendemain de l'indépendance. De l'autre, le régime, symbolisé par l'omniprésence médiatique de Gaïd Salah, estimait que la rue avait déjà eu gain de cause avec le retrait de Bouteflika ainsi que l'emprisonnement de plusieurs membres de son clan, et qu'il fallait s'en contenter. Le message, répété à l'envi par le général, était clair : terminé le désordre, les choses doivent revenir à la normale.

Pour autant, la contestation était telle qu'il fut impossible pour le régime d'organiser le scrutin présidentiel au mois de juillet, comme le prévoyait pourtant la Constitution. Aussi, dès la rentrée, le pouvoir durcit le ton, le chef d'état-major multipliant les discours et les sorties sur le terrain. Il espérait, d'un côté, imposer au plus vite une élection présidentielle qui serait synonyme de retour au cadre constitutionnel et, de l'autre, maintenir la cohésion de l'armée et, surtout, éviter que la troupe ne devienne perméable aux revendications du Hirak.

Les manifestations du vendredi n'ont pas perdu de leur vigueur (ce fut le cas, par exemple, le vendredi précédant la date du 1<sup>er</sup> novembre, jour anniversaire du déclenchement de la guerre d'Indépendance) mais la tenue du scrutin du 12 décembre 2019 constitua un revers majeur pour le Hirak, même si l'importante abstention témoignait d'un désaveu flagrant concernant le régime. Pour autant, les manifestations continuèrent et, à l'approche du printemps, le président Tebboune se retrouvait confronté à une contestation toujours vive. C'est dans ce contexte qu'apparut l'épidémie de Covid-19, qui provoqua l'interruption des manifestations à partir de mi-mars. Depuis, chaque tentative de redémarrage du Hirak a échoué.

### **Les raisons d'un échec**

Il serait tentant d'attribuer à la pandémie, et aux confinements répétés qu'elle a imposés à la population algérienne, l'unique raison de l'échec, fût-il provisoire, d'un Hirak finalement incapable de changer l'ordre établi. Mais il est évident que de multiples facteurs expliquent cette incapacité à contraindre le régime à négocier une sortie de crise par une transition démocratique.

Il y a, bien sûr, le fait que ce dernier n'a jamais voulu tendre la main aux manifestants, du moins de manière sincère. Au faîte de sa campagne électorale, puis immédiatement après son élection, A. Tebboune a même revendiqué d'être « le candidat du Hirak ». Il n'évoquait pas celui des

opposants qui continuaient à manifester mais le « vrai » Hirak : entendre celui qui avait obtenu la démission de Bouteflika et qui, ensuite, aurait été dévoyé. Jusqu'à son décès fin décembre 2019, le général Gaïd Salah ne disait pas autre chose. Pour lui, le « vrai » Hirak avait atteint son but et les Algériennes et Algériens étaient priés de ne plus sortir dans la rue, de ne pas suivre les « bandes égarées » et autre « détritrus » qui s'échinnent à manifester pour réclamer un changement de régime. Outre la tentative de disqualifier le (véritable) Hirak populaire, cette stratégie relevait d'un fondement dogmatique qui a toujours conditionné l'attitude du régime algérien : c'est lui, et lui seul, qui décide des changements et des ouvertures politiques. Il n'est donc pas question pour lui de négocier avec l'opposition, quelle qu'elle soit, et il rechigne à lâcher du lest sous la pression des événements.

Cela est d'autant plus vrai que les difficultés du Hirak tenaient aussi à l'incapacité des manifestants à s'organiser en force politique à la fois unifiée, crédible et clairement identifiée. Certes, plusieurs tentatives de regroupement ont existé et nombre d'initiatives menées par des représentants de la société civile (avocats, journalistes, syndicalistes, défenseurs des droits humains, hommes d'affaires, etc.) ont proposé des textes et des plateformes à partir desquels il aurait été possible d'entamer un dialogue constructif entre pouvoir et « hirakistes ». Mais tout cela n'a pas abouti. Le Hirak est demeuré un mouvement populaire, impressionnant par sa capacité de mobilisation mais sans véritable représentation.

Comment expliquer un tel décalage entre la vigueur des marches populaires et leurs faibles incidence et représentativité politiques ? Les réponses ne sont pas évidentes, mais l'une d'elles oblige à réfléchir à cette constante, désormais très répandue dans le monde, qui veut que nombre de mouvements récents de protestation refusent l'organisation politique traditionnelle, autrement dit la constitution de partis, au bénéfice de regroupements horizontaux et sans hiérarchie. Qui sait, peut-être a-t-il manqué au Hirak une figure emblématique et consensuelle – de la carrure d'un Hocine Aït Ahmed ou d'un Mohamed Boudiaf, tous deux disparus –, qui aurait endossé le rôle d'opposant principal et forcé le régime à négocier.

À cela s'ajoute une autre raison majeure, celle de l'atonie persistante de l'activité partisane. La question posée par l'émergence du Hirak était simple : comment faire de la politique quand la vie des partis est totalement inexistante depuis au moins trois décennies ? En 1999, lorsqu'il fut élu pour la première fois à la tête du pays, Abdelaziz Bouteflika avait refusé de renouer avec l'élan de l'ouverture démocratique née des émeutes d'octobre 1988. Alors que la vie politique s'était réduite à sa plus

simple expression durant les années 1990, en raison des violences armées qui ensanglantaient le pays, le président œuvra à empêcher toute renaissance des partis, notamment par le biais de législations contraignantes et une pression continue contre toute forme de contestation pacifique. Cela fut le cas, notamment, quand des Algériens regroupés en collectifs tentèrent de l'empêcher de réviser la Constitution pour briguer un troisième mandat en 2009, ou quand, déjà malade, il imposa sa réélection en 2014 pour une quatrième mandature.

Le résultat est qu'aucun parti politique n'était capable de prendre le relais du Hirak, ou même de bénéficier de sa dynamique. Il y eut certes des réunions, des communiqués, des initiatives de la part de représentants de formations plus ou moins actives comme le Front des forces socialistes (FFS) ou le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), mais pour beaucoup de manifestants, et surtout chez les jeunes nés à la fin des années 1990 et n'ayant connu que Bouteflika au pouvoir, tout cela relevait d'un temps ancien à bannir. Même les islamistes issus de la mouvance radicale jadis symbolisée par l'ex-Front islamique du salut n'ont pas échappé à ce désaveu. Durant les marches, les tentatives de certains de ses militants d'orienter les revendications dans un sens politico-religieux, favorable à l'instauration d'une *dawla islamiya* (État islamique), ont provoqué la colère des manifestants et obligé les islamistes à remiser leurs slogans. Il aurait fallu plus de temps au Hirak pour qu'il puisse donner naissance à de nouvelles formations politiques, qui soient susceptibles de rencontrer l'adhésion d'une grande partie des contestataires, notamment des plus jeunes.

### Le Hirak n'a eu que peu de soutien extérieur

Enfin, il faut relever que le Hirak algérien n'a guère été soutenu de l'extérieur. Contrairement aux révolutions « de couleurs » d'Europe de l'Est – on pense notamment à l'Ukraine de 2014 –, il a même subi une certaine forme de désaffection. Les premières semaines, l'intérêt médiatique occidental fut réel mais les journalistes furent rapidement lassés par l'absence de bouleversements majeurs et, surtout, immédiats – exception faite de la démission de Bouteflika ; ainsi que par l'impossibilité de décrire les événements sous un angle binaire (tel parti politique contre le pouvoir). Par ailleurs, ils rencontraient beaucoup de difficultés à se rendre en Algérie en raison d'une politique très restrictive en matière de visas de presse.

Quant aux chancelleries européennes, elles n'ont pas témoigné d'un enthousiasme débordant à l'égard des manifestants. Le cas français fut en

cela emblématique. Dans un premier temps, Paris a applaudi la proposition de Bouteflika de prolonger son mandat de deux ans (à l'image du « glissement » pratiqué dans plusieurs pays africains), avant de soutenir timidement le Hirak, tout en souhaitant un retour rapide à l'ordre constitutionnel *via* des élections. Par la suite, le président Emmanuel Macron endossait le discours savamment distillé par les porte-voix du régime, selon lesquels le Hirak n'aurait été qu'un mouvement urbain déconnecté du pays profond, et notamment d'une Algérie rurale qui serait restée fidèle au régime. Pourtant, les manifestations ont eu lieu dans tout le pays, y compris dans ses endroits les plus reculés, et la population algérienne est aujourd'hui pour l'essentiel urbaine... Quoi qu'il en soit, il est évident que la France, et le reste de l'Europe, a été échaudée par les dérapages des printemps arabes, notamment en Libye et en Syrie, et que le maître-mot dans les relations entre Paris et l'Algérie demeure celui du maintien de la stabilité.

### Répression à tout-va

En accédant aux plus hautes responsabilités, Abdelmadjid Tebboune avait déclaré « tendre la main » au Hirak. Une promesse vague, qui ne garantissait en rien une démarche réformatrice ou de changement interne au système. Bien au contraire, c'est à un processus de restauration de l'ordre que s'est très vite attelé le président élu, avec l'appui du nouveau chef d'état-major, le général Saïd Chengriha.

Il faut ici rappeler que la répression des manifestants du Hirak a, dès l'origine, été une réalité. Si, dans la rue, les forces de l'ordre veillaient simplement à canaliser les flux humains et à empêcher que les cortèges ne s'approchent de bâtiments officiels (comme la présidence de la République sur les hauteurs d'Alger), il n'en était pas de même en dehors des grandes marches. Des militants furent arrêtés dès avril 2019, rarement au cœur de la foule mais le plus souvent de manière isolée. Parmi les premiers à être ciblés, on compte les manifestants qui brandissaient un drapeau symbolisant l'identité amazighe (« berbère ») de l'Algérie. Mais ils ne furent pas les seuls. Anonymes ou connues, plusieurs dizaines de personnes devaient faire face à des poursuites judiciaires avant même l'élection présidentielle de décembre 2019. La tendance ne s'est pas inversée : en trois ans, l'Algérie a enregistré un nombre record d'arrestations et de poursuites, toutes en lien avec une contestation du régime ou une critique en règle des institutions, à commencer par l'armée. Des journalistes, des activistes, des travailleurs sociaux, mais aussi des syndicalistes, ont subi, ou subissaient encore à la mi-mai 2022, une implacable répression judiciaire. Selon une estimation établie par des avocats, plus de trois

cents détenus d'opinion, dont certains en détention préventive, attendaient de connaître le détail des charges retenues contre eux.

Après l'incroyable libération de la parole qui a accompagné le Hirak en 2019 est donc venue l'heure d'une coercition susceptible de toucher tout le monde. L'un des exemples les plus emblématiques est celui de Khaled Drareni, journaliste ayant couvert le mouvement dès ses débuts et ayant contribué à le faire connaître à l'extérieur du pays grâce à ses collaborations avec plusieurs médias étrangers. Arrêté fin mars 2020, il a été condamné à trois ans de prison ferme le 10 août 2020 pour « incitation à un attroupement non armé » et « atteinte à l'unité nationale ». Il a finalement écopé en appel (15 septembre 2020) d'une peine de deux ans de prison, et passé onze mois derrière les barreaux avant sa libération, le 19 février 2021. Karim Tabbou est une autre personnalité ayant eu des démêlés avec le pouvoir. Responsable politique du FFS, il a été détenu plusieurs mois en 2019 et en 2020, poursuivi notamment pour « atteinte à l'unité nationale » et « atteinte au moral de l'armée ». Si cette dernière charge a été abandonnée, la justice a tout de même retenu celles d'« incitation à la violence », d'« incitation à attroupement non armé » et d'« outrage à corps constitué durant l'exercice de ses fonctions ». Ces charges se retrouvent dans nombre de poursuites visant les « hirakistes », y compris les « clicktivistes », plus enclins à protester *via* les réseaux sociaux que dans la rue.

### **Empêcher le Hirak de renaître**

Personnalités du Hirak mais aussi anonymes coupables d'avoir simplement publié leurs opinions *via* Facebook demeurent les cibles d'une répression qui entend empêcher toute critique contre le régime. Mais l'objectif est plus large car, pour le pouvoir algérien, il n'est pas question que le Hirak et ses manifestations renaissent. Le recours à une justice expéditive, maintes fois dénoncée par les avocats algériens mais aussi par Amnesty International ainsi que des institutions comme le Parlement européen, vise donc à installer un climat de peur, susceptible de dissuader Algériennes et Algériens de s'exprimer. Il s'agit ainsi d'empêcher que ne se reproduisent les conditions qui avaient précédé l'émergence du Hirak, voire le déclenchement des printemps arabes de 2011.

Les réseaux sociaux, par leur capacité de partage des informations, de relais des différents appels, ou de supports mobilisateurs, sont vus comme des outils favorisant la subversion et nécessitant des actions autant en amont qu'en aval. Comme dans d'autres pays arabes, des *doubabs* (mouches électroniques) sont chargés de surveiller les comptes

les plus actifs avec, au besoin, mission d'y perturber les échanges et de déprécier les contenus trop critiques à l'égard du régime.

Cette stratégie de fermeté extrême a réussi à court terme. Elle a certes bénéficié des effets délétères de la pandémie. Confinements, couvre-feu, restrictions de déplacements, mais aussi pénuries de médicaments ou, comme ce fut le cas à l'été 2021, d'oxygène médical, ont effectivement épuisé la société et empêché toute velléité de reprendre la contestation. Mais c'est la répression judiciaire qui a le plus marqué les esprits. Les réflexes de prudence et d'attentisme ont repris le dessus, encouragés par quelques relais du régime qui ne cessent de mettre en garde leurs compatriotes contre les perturbations menées de l'extérieur contre la « stabilité » – maître-mot de cet argumentaire – de l'Algérie. Le sort des détenus d'opinion ne mobilise guère, y compris à l'étranger où la diaspora, privée de retour au pays du fait de la pandémie, est plus discrète dans ses contestations. De même, les partis politiques, pourtant très discrédités, sont confrontés à d'inlassables tracasseries administratives et judiciaires, le pouvoir allant même jusqu'à reprocher à certains d'entre eux de... mener des activités partisans.

Cette dérive autoritariste, qui pousse certains commentateurs à rappeler qu'il n'en a jamais été ainsi sous la présidence d'Abdelaziz Bouteflika, interroge quant à ses conséquences de plus long terme. L'Algérie de 2022 est confrontée aux mêmes enjeux structurels que ceux qui existaient déjà voici plusieurs décennies. La question de l'introuvable diversification économique pour échapper aux effets calamiteux de la rente pétrolière demeure posée. De même, la guerre en Ukraine a rappelé à ce pays que sa dépendance à l'égard des importations de biens alimentaires est trop importante. À cela s'ajoute la persistance d'une émigration illégale, notamment dans les rangs de la jeunesse, que les autorités préfèrent ignorer. Sur tous ces points, le gouvernement algérien semble tâtonner, se contentant de profiter du répit apporté par la hausse des cours du pétrole et du gaz provoquée par la guerre russo-ukrainienne. À bien des égards, A. Tebboune donne l'impression qu'il assure une transition dont le but unique est de renforcer les assises du régime en convainquant les Algériens qu'il est inopportun d'exiger le changement. Ce qui passe par un mélange de répression et d'instrumentalisation de la situation régionale et internationale.

### **Grave crise avec le Maroc**

On l'a dit, l'un des éléments de langage récurrents du pouvoir algérien est l'usage du terme « stabilité ». Un autre peut s'y ajouter : « complot ».



Une analyse, même sommaire, du discours officiel le prouve. Aux Algériens tentés par l'idée de faire renaître le Hirak, le régime ne cesse de répéter que la menace extérieure rôde et que le pays pourrait facilement être entraîné dans un chaos comparable à celui des années 1990, ou encore à ce qui se passe dans la Libye voisine. La dégradation continue des relations avec le Maroc donne de sérieux arguments au pouvoir.

Le climat ne s'est jamais vraiment apaisé depuis la fermeture de la frontière terrestre entre Alger et Rabat en 1994, suite à des attentats commis dans le royaume par des islamistes armés franco-algériens et franco-marocains. L'arrivée au pouvoir d'Abdelaziz Bouteflika en 1999 n'a pas modifié la donne, et une « paix froide » a caractérisé les relations entre les deux pays divisés par la question de l'ex-Sahara espagnol – le royaume revendiquant ce territoire tandis que son voisin réclame un référendum d'autodétermination des populations, tout en soutenant les indépendantistes du Front Polisario. Entre 2000 et 2020, les deux voisins n'ont pas lésiné sur les moyens pour étoffer leurs équipements et capacités militaires. Les crises bilatérales ont été nombreuses, souvent avivées par le comportement de médias pratiquant une surenchère chauvine ; mais les passions finissaient pourtant, à chaque fois, par se calmer.

En 2020, la défiance mutuelle s'est aggravée à la faveur de plusieurs événements. Le 20 décembre, le Maroc annonçait la normalisation de ses relations avec Israël dans la foulée de la reconnaissance américaine de la « marocanité » du Sahara occidental. Pour Alger, il s'agissait là d'une décision belliciste, provoquant la rupture d'un équilibre certes précaire, mais vieux de plusieurs décennies, dans la région. La publication d'informations de presse, en juillet 2021, établissant que les services secrets marocains avaient espionné le téléphone de plus de six mille personnalités algériennes grâce à l'usage du logiciel israélien Pegasus, a provoqué la colère d'Alger. Le 24 août, le ministre des Affaires étrangères algérien Ramtane Lamamra annonçait en conséquence la rupture des relations diplomatiques avec Rabat, puis le 22 septembre l'espace aérien algérien était interdit aux avions marocains. Le 31 octobre, l'Algérie fermait les vannes du gazoduc Maghreb-Europe, qui alimentait en gaz, depuis 1996, l'Espagne et le Portugal *via* le Maroc.

### L'hypothèse d'un conflit algéro-marocain n'est plus à exclure

La tension est encore montée d'un cran après la signature d'un accord de sécurité entre le Maroc et Israël, le 24 novembre, à l'occasion d'une visite dans le royaume du ministre de la Défense israélien Benny Gantz. Depuis cette date, les relations algéro-marocaines sont scrutées de près,

l'hypothèse d'un conflit – le premier depuis ceux de la Guerre des sables en 1963 et les affrontements d'Amgala en 1975 et 1976 – n'étant plus à exclure. Fidèles à leur capacité à calmer le jeu après des séquences tendues, Alger et Rabat donnaient toutefois l'impression, mi-mai 2022, de ne pas secouer la queue du diable... Mais, faute d'initiative diplomatique de conciliation – rôle traditionnellement dévolu aux monarchies du Golfe –, les deux géants du Maghreb n'ont guère l'intention de donner un nouveau souffle à une Union du Maghreb arabe en totale déshérence. L'intégration régionale demeure pourtant un horizon souhaitable dans une zone où une partie de la jeunesse, qu'elle soit algérienne, marocaine ou tunisienne, voit dans l'émigration l'unique moyen de s'en sortir, même au risque de perdre la vie en Méditerranée.

### **Tensions avec la France**

Le Maroc n'est pas le seul pays avec lequel l'Algérie connaît une phase de tensions. C'est aussi le cas, bien qu'à un degré moindre, de la France. Le 2 octobre 2021, après des polémiques mémorielles à répétition, Alger décidait le rappel « pour consultations » de son ambassadeur à Paris et la fermeture de son espace aérien aux avions militaires français qui intervenaient au Mali dans le cadre de l'ex-opération Barkhane. Les raisons de ce coup de colère étaient, une fois de plus, liées aux appréciations françaises à l'égard du passé algérien, mais aussi sur la nature du régime en place à Alger.

Le 30 septembre, recevant au palais de l'Élysée dix-huit jeunes gens descendants de protagonistes de la guerre d'Algérie (1954-1962), le président Emmanuel Macron affirmait en effet que l'Algérie s'était construite sur une « rente mémorielle », entretenue par un « système politico-militaire » ayant réécrit l'histoire et diffusant « un discours qui repose sur une haine de la France ». Emmanuel Macron s'interrogeait même sur l'existence d'une « nation algérienne avant la colonisation française ». Des propos jugés « irresponsables » par le gouvernement algérien. Aussitôt, plusieurs médias proches du pouvoir déclenchaient une énième campagne pour dénoncer l'hostilité de Paris à son égard.

Soixante ans après l'indépendance, comment décrypter ces brouilles récurrentes, qui finissent toujours par se tasser (l'ambassadeur d'Algérie a repris son poste quelques semaines plus tard) mais provoquent le lot habituel de diatribes et de discours ombrageux ? Décidées à empêcher la résurgence du Hirak, les autorités algériennes savent que le discours anti-français continue de faire mouche auprès d'une partie de la population. Certes, il n'est plus aussi efficace que par le passé et beaucoup de jeunes

Algériens ne sont pas dupes de la manœuvre. Mais cela reste mobilisateur, surtout quand le président Macron va plus loin que ses prédécesseurs et s'aventure sur un terrain dangereux en niant l'existence d'une nation algérienne avant 1830, un propos qui rappelle celui des plus farouches partisans de l'Algérie française. À y regarder de près, les relations entre les deux pays demeurent marquées par l'échec des négociations du début des années 2000, quand Jacques Chirac et Abdelaziz Bouteflika envisageaient la signature d'un traité d'amitié entre les deux pays. Un tel texte aurait balisé les rapports franco-algériens et entériné l'entrée dans une nouvelle phase de leurs relations, définitivement débarrassée du poids colonial.

Au lieu de cela, le passif mémoriel demeure alors que dans nombre de domaines la coopération entre les deux pays, qu'elle soit universitaire, économique ou même culturelle, suit son bonhomme de chemin. Bon an, mal an, en dépit de la concurrence de la Chine et d'autres pays (Italie, Turquie, Espagne), la France demeure le premier partenaire économique de l'Algérie. Malgré leur attirance pour de nouvelles destinations (Canada, États-Unis, Royaume-Uni, pays du Golfe), c'est le pays qui arrive en tête dans les choix des étudiants algériens. Enfin, la guerre en Ukraine a rappelé à Alger que les céréaliers français étaient ses plus proches et, surtout, plus fiables fournisseurs de blé tendre.

Dans cette perspective, il apparaît que les questions mémorielles continueront de poser problème surtout si, d'un côté comme de l'autre, elles continuent d'être instrumentalisées à des fins de politique intérieure. Les perceptions du passé commun ne seront jamais les mêmes à Alger et à Paris. En prendre conscience permettrait d'éviter polémiques et crises, et pourrait ouvrir la voie à une coopération plus ambitieuse.

PF

---

### Mots clés

Algérie  
Hirak  
Relations algéro-marocaines  
Relations algéro-françaises